

### **1/Tenir un stand à la Cité des associations pour présenter vos missions de bénévolat et échanger avec les futurs bénévoles**

La Ville d'Angers met à disposition de chaque association une table et deux chaises.

L'implantation des stands est réalisée par le service Vie associative. Les emplacements sont définis en fonction de la nature des activités des associations et des typologies de missions de bénévolat.

Pour assurer le meilleur accueil possible, les associations s'engagent à tenir leur stand pendant toute la durée de la manifestation et donc à ne pas partir avant la fin (18h).

L'ouverture du Forum du bénévolat est fixée à **13h** pour les exposants auxquels il appartient d'installer leur stand, dans la limite de l'emplacement affecté afin de respecter les lieux de passage et l'espace des autres exposants.

La préparation des stands doit être finalisée à **14h**, horaire d'ouverture au public.

---

### **2/ Apprendre à réaliser un pitch pour donner envie de s'engager comme bénévole dans votre association**

En collaboration avec la Jeune Chambre Economique, la Ville d'Angers offre à 15 associations la possibilité de participer à la formation « Pitch ton Asso » dont l'objectif est d'apprendre à réaliser des pitch efficaces pour trouver de futurs bénévoles.

L'occasion de présenter votre pitch en public lors du Forum du Bénévolat !

9h : accueil

9h30 - 11h : formation « Elevator Pitch »

11h- 11h30 : pause

11h30 - 12h : répétitions/coaching

12h : repas

14h15 : pitches devant le public

---

### **3/ Communiquer vos missions de bénévolat**

Si votre association ne peut pas être présente à cette journée, vous avez la possibilité de remplir les fiches missions de bénévolat que nous communiquerons sur un espace dédié et qui seront mises en ligne sur le site Internet de la Ville : [Offres de bénévolat : Associations - Angers.fr](https://www.angers.fr/offres-de-benevolat-associations)

